PERSPECTIVES

Business mondial, responsabilité globale
Page 3

Une blessure au cœur de la Terre mère
Page 6

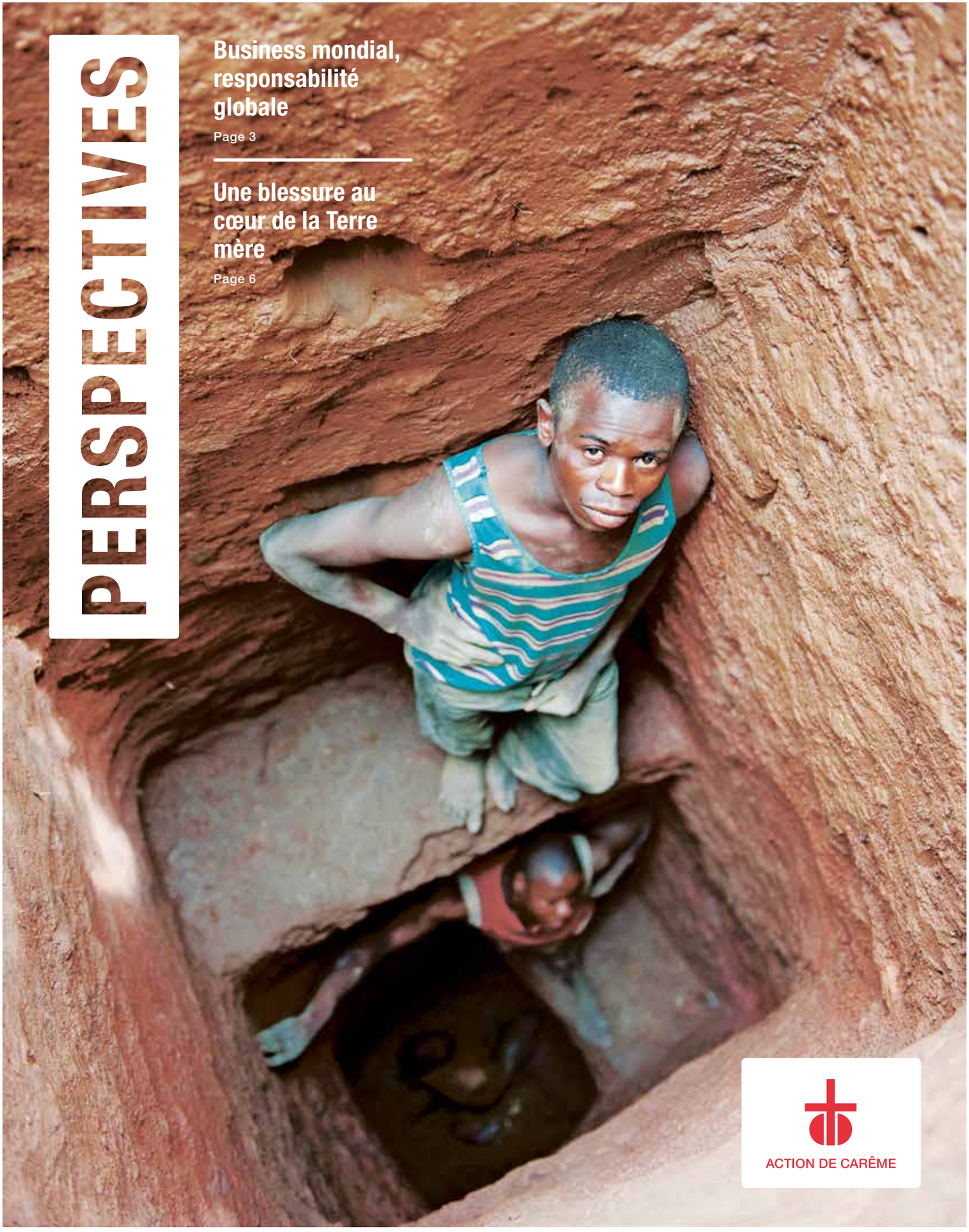

ACTION DE CARÊME

Chers lecteurs, chères lectrices,

En Suisse, les entreprises respectent en règle générale la législation : elles apprécient la sécurité juridique helvétique, respectent les droits humains et préservent l'environnement. Qu'en est-il à l'étranger ? Le bilan est moins réjouissant. C'est ce qu'observe régulièrement *Action de Carême* dans les régions pauvres de notre planète où elles sont actives. En République démocratique du Congo, par exemple, l'industrie extractive empoisonne l'eau, l'air et le sol, tandis que les forces de sécurité tuent impunément : la justice corrompue et les faibles structures étatiques sont souvent incapables de sanctionner ces abus. Il faudra attendre trop longtemps jusqu'à ce que des Etats fragiles se dotent des structures nécessaires.

***Action de Carême* s'engage pour une solution en Suisse : l'initiative « Pour des multinationales responsables », qui veut obliger les entreprises ayant leur siège en Suisse à évaluer leurs actions, afin que leur devoir de diligence ne s'arrête pas à nos frontières. En tant qu'organisation chrétienne, nous sommes convaincus que c'est l'économie qui doit être mise au service de la Vie, et non l'inverse.**

Patrick Renz, directeur d'*Action de Carême*

CONTENU

INITIATIVE
***Action de Carême* s'engage pour des entreprises plus responsables**
Page 4

DIETRICH PESTALOZZI
« Protéger ceux qui se comportent de manière correcte »
Page 5

VUE DU SUD
« Nous payons un prix élevé »
Page 7

Impressum :
Une publication d'*Action de Carême*, 2015
Rédactrice en chef : Pascale Schnyder (pst)
Rédaction : Isolda Agazzi (ia), Patricio Frei (frp), Federica Mauri (fem), Johanna Monney (jom)
Mise en page et réalisation : Crafft Kommunikation, Zurich
Travail sur les photos : Schellenberg, Pfäffikon ZH
Impression : Imprimeries Kyburz, Delsdorf
Tirages : 47 900 allemand / 8400 français / 5000 italien
Paraît quatre fois par an
Prix : CHF 5.– par donateur/donatrice sont utilisés pour l'abonnement
Contact : *Action de Carême*, 7, av. du Grammont, 1007 Lausanne, actiondecareme@fastenopfer.ch, 021 617 88 81

Photo de la page de couverture : Meinrad Schade / Photo : Jean-Pierre Grüter

Mine au Katanga, en République démocratique du Congo. Dans le secteur des matières premières, les atteintes aux droits humains sont particulièrement fréquentes.

Un business mondial, une responsabilité globale

Tout individu doit, selon la loi, répondre de ses actes. *Pain pour le prochain*, *Action de Carême* et 70 autres organisations suisses estiment qu'il devrait en aller de même pour les multinationales qui ont leur siège en Suisse et qui sont actives à l'étranger.

Entreprises minières au Congo, fabricants de portables en Chine et grandes marques de la mode au Bangladesh : le mépris des droits humains et la destruction de l'environnement ne connaît pas de frontières. Et les multinationales suisses sont concernées : comparé à sa population, notre pays a la plus forte densité de multinationales par habitant. De nombreux fleurons de l'alimentaire, de la pharmacie et de l'agrochimie y ont leur siège, tout comme nombre d'entreprises du secteur de l'industrie extractive. Des firmes qui présentent un risque de pollution et de violation des droits humains particulièrement élevé (*voir notre dossier*).

Cette situation n'empêche pas la politique suisse de continuer à privilégier les mécanismes volontaires de protection des droits humains et de l'environnement à l'étranger : toute tentative de promulguer des lois contraignantes a jusqu'ici échoué. Pourtant, de nombreuses études et le triste sort d'innombrables personnes montrent que les mesures volontaires ne suffisent pas. « Même dans les entreprises les plus avancées, les mécanismes volontaires atteignent leurs limites dès qu'ils portent atteinte à la rentabilité », constate Chantal Peyer, responsable du dossier « Economie éthique » à *Pain pour le prochain*. Avec *Action de Carême* et plus de 70 autres organisations, la fondation a lancé l'initiative « Pour des multinationales responsables ».

Privilégier la prévention

Objectif de l'initiative : amener les multinationales à évaluer leurs activités afin de s'assurer qu'elles respectent les droits humains et préservent l'environnement. Elle transposerait ainsi en droit suisse la notion de *diligence raisonnable* adoptée en 2011 par les Nations Unies dans leurs « Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ». En vertu de ces principes, toute entreprise doit vérifier si elle porte atteinte aux droits humains ou à l'environnement. Si tel est le cas, elle doit adopter les mesures pertinentes pour y remédier. Et aussi publier des rapports sur les risques et les dispositifs mis en place. La prévention est le but primordial du projet de loi. Pour être efficace, celle-ci doit être dotée d'un mécanisme de sanction : les victimes de violation des droits humains ou d'atteinte à l'environnement peuvent demander réparation en Suisse à la société dont dépend la succursale étrangère en faute.

La Suisse n'est pas seule

Les Etats-Unis, l'Union européenne, la Grande-Bretagne et d'autres Etats ont adopté depuis quelque temps le principe de diligence pour certains secteurs ou zones géographiques. Et ce mouvement international prendra encore plus d'ampleur. La Suisse doit saisir l'occasion qui lui est offerte de veiller à ce que sa place économique soit à la fois forte et responsable. — *Pascale Schnyder*

Photo : Thierry Michel, Katanga Business

Visuel de l'initiative « Pour des multinationales responsables », lancée par plus de 70 organisations.

Ce que tu ne veux pas …

… qu'on te fasse, ne le fais pas à autrui. L'un des arguments centraux qui justifie le soutien d'*Action de Carême* et *Pain pour le prochain* à l'initiative « Pour des multinationales responsables ». Un parmi d'autres :

1 Protéger les plus démunis

Action de Carême et *Pain pour le prochain* sont deux organisations des Eglises. Elles se mettent au service de la dignité de tout être humain et de la protection des plus démunis. Elles se fondent sur les droits humains tels qu'ils sont notamment garantis par la Constitution suisse. Si, comme nous, le Conseil fédéral est attaché à ces droits, il doit veiller à ce que les acteurs privés – et donc les entreprises – les respectent eux aussi. Et pas seulement en Suisse, mais dans le monde entier.

2 Une meilleure répartition des bénéfices et des charges

Pain pour le prochain et *Action de Carême* œuvrent en faveur de la justice et du bien commun : personne ne doit obtenir un profit exagéré au détriment d'autrui. Il est ainsi choquant que des multinationales, en élisant domicile en Suisse, tirent parti des avantages d'un système juridique bien rodé et extrêmement fiable, mais réalisent des bénéfices là où les violations des droits humains leur permettent de s'enrichir sans risquer de sanctions.

3 Une responsabilité mondiale pour des activités mondiales

La mondialisation économique a progressé beaucoup plus vite que celle des droits humains et de la protection de l'environnement. Si les traités internationaux protègent aujourd'hui les investissements et les activités économiques, il n'existe en revanche toujours pas de normes qui garantissent des pratiques durables et équitables. Il est ainsi grand temps de mondialiser non seulement les droits des entreprises, mais aussi leur responsabilité et leurs obligations.

4 Le pouvoir doit s'accompagner de toute la responsabilité qui s'impose

Dans les pays où les lois sont laxistes et les gouvernements faibles, les entreprises ont, du fait de leur pouvoir important, une responsabilité toute particulière. C'est ce que précisent les « Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme », adoptés en 2011 par les Etats membres des Nations Unies, dont la Suisse.

5 Cinquante ans d'expérience nous donnent raison

Conditions de travail abusives dans des locaux insalubres, pollution du sol et des eaux, déplacements de population : ce ne sont que quelques-uns des effets pernicieux du manque de responsabilité des entreprises auxquels *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* sont confrontés chaque jour dans le travail qu'elles mènent avec des hommes et des femmes dans les régions défavorisées du monde. Dans la plupart des cas, des améliorations ne sont possibles qu'au prix d'immenses efforts. Et les dommages causés aux populations locales et à l'environnement sont souvent irréparables. C'est pourquoi la priorité de *Pain pour le prochain* et d'*Action de Carême* va à la prévention, telle qu'elle se concrétise dans le principe de diligence.

6 Une économie au service de l'être humain

C'est l'économie qui doit être au service de l'être humain, et non l'inverse. Les entreprises font partie de la société : elles sont coresponsables de sa prospérité. Là où l'économie de marché n'assume pas cette responsabilité de sa propre initiative, il incombe à l'Etat d'édicter des règles pour les encadrer. — *Pascale Schnyder*

Lire et agir

Votre signature compte !

Votre signature est essentielle pour atteindre les 100 000 signatures nécessaires que nous devons avoir récoltées jusqu'au 21 octobre 2016 pour pouvoir déposer l'initiative. Signez le flyer joint à cet envoi ou téléchargez le formulaire sur : www.*voir-et-agir.ch/multinationales.*

Photo : Initiative « Pour des multinationales responsables »

« Protéger ceux qui se comportent correctement »

Dietrich Pestalozzi a dirigé pendant près de trente ans l'entreprise Pestalozzi, une PME familiale active dans le commerce de l'acier employant plus de 300 personnes. Il fait partie des partisans de l'initiative « Pour des multinationales responsables ».

Pour quels motifs soutenez-vous l'initiative ?
J'adhère à son principe, qui demande aux entreprises d'appliquer à l'étranger les mêmes règles de conduite qu'en Suisse. La plupart des grandes entreprises ont adopté des codes déontologiques sociaux et écologiques. Mais visiblement, ces paroles n'ont pas toujours été suivies d'actes. Cette attitude est hypocrite et incohérente ; il faut avoir recours à d'autres instruments.

Les opposants prétendent que l'initiative aura pour conséquence une augmentation des coûts et plus de bureaucratie. Qu'en pensez-vous ?
Elle occasionnera assurément un surcroît de dépenses. Je pense toutefois que la plupart des grandes entreprises ont déjà mis en place des dispositifs : elles sont certifiées ISO, ont des chartes de gouvernance et publient des rapports sur le développement durable. Elles ne devront pas consentir beaucoup plus d'efforts pour satisfaire aux exigences de l'initiative. Il y a une nouveauté : elles ne pourront pas se contenter d'évaluer leurs activités, mais devront aussi prendre des mesures.

Quels impacts aura cette initiative sur une PME telle que le groupe Pestalozzi ?
L'initiative vise les entreprises qui ont des filiales à l'étranger ou qui, en raison de leur volume d'achat, peuvent exercer une influence déterminante sur leurs fournisseurs. Nous effectuons environ la moitié de nos achats à l'étranger, mais nous ne sommes jamais un acheteur déterminant. Nous connaissons personnellement nos fournisseurs principaux, situés en Grèce et en Bulgarie. Il s'agit d'entreprises dont la gestion et l'organisation sont irréprochables. Elles disposent du label environnemental ISO14000. Nous devrons assurément demander des renseignements complémentaires sur la situation quant aux droits du travail.

Dietrich Pestalozzi a dirigé de 1988 à 2014 le groupe Pestalozzi, dont le siège est à Dietikon. Il a fait de cette entreprise familiale active dans le commerce de l'acier un spécialiste des techniques du traitement de l'acier et des enveloppes des bâtiments. Après avoir reçu en 2014 la « Rose de Luther » pour sa responsabilité sociale et son esprit d'entreprise, il a cédé en octobre la direction opérationnelle à son fils Matthias et accédé au poste de président du conseil d'administration.

Pourquoi les mesures volontaires sont-elles insuffisantes pour amener les entreprises à être plus responsables ?
Pour moi, les mesures volontaires viennent toujours en premier. Mais il y a des situations où les priorités s'inversent. Quand une entreprise est en proie à des difficultés financières, ou lorsque le système l'exige. C'est le cas des entreprises cotées en bourse : les actionnaires recherchent avant tout le profit. Cette recherche du gain influe aussi sur la direction. Elle la pousse à des pratiques contraires à l'éthique, un phénomène qu'il faut combattre. Dans cette situation, l'intervention de l'Etat peut protéger les entreprises qui agissent correctement et dont les coûts augmentent en conséquence.

L'éthique est-elle différente dans une PME et une multinationale ?
J'en suis persuadé. En Suisse, de nombreuses PME sont des entreprises familiales : elles portent le nom du propriétaire, qui y a investi son argent. Si une irrégularité est constatée, c'est toute la famille qui en subit les conséquences. Aujourd'hui, les multinationales aussi tentent d'avoir des pratiques éthiques, qui exercent une influence sur leur image et le cours de leur action. Mais ces efforts se heurtent souvent à l'appât du gain. Les abus des multinationales portent bien plus à conséquence. C'est pourquoi elles sont le point de mire de l'initiative. A l'inverse, les Chambres devraient, en élaborant la loi, exclure les PME de son champ d'application.

— Interview: Pascale Schnyder

Photo : Libre de droit

« Ils ne pensent pas aux personnes qui vivent ici » ; la mine Marlin de San Marcos.

Une blessure au cœur de la Terre mère

Au Guatemala, l'exploitation d'une mine ne porte pas seulement atteinte aux droits des populations indigènes, mais aussi à leur spiritualité. Zoom sur une église devenue le symbole de la résistance pacifique.

De l'école, comme de nombreuses maisons de San José Nueva Esperanza, il ne reste que les murs. Si l'église est le seul édifice à avoir conservé son toit, son autel est détruit. Les villageois espèrent pouvoir réintégrer un jour leur village. L'église est le seul bien qui n'a pas encore été vendu. L'immense cratère de la mine d'or et d'argent Marlin de San Marcos y est situé à moins de 50 mètres. Les bulldozers de la firme canadienne Goldcorp charrient sans trêve des minerais. Ils auraient déjà nivelé toute la colline si l'église ne s'y dressait pas.

« La mine mutile notre Terre mère », déplore une femme de 38 ans. Parce qu'il y a des menaces de mort et déjà une victime à déplorer, nous ne donnerons pas son nom : nous l'appellerons Carmen M. Dans la salle de la paroisse de San Miguel Ixtahuacán, elle rejoint un groupe d'opposants à la mine. Les Mayas disent de la Terre qu'elle est leur mère. Dans leur spiritualité, ils l'assimilent à leur mère physique : elle leur donne la vie. Avant de labourer son champ, le Maya demande la permission à la Terre mère. Dans une culture où le simple fait de planter une semence meurtrit le corps maternel, la souffrance causée par les cratères d'une mine est indicible. « Ces personnes n'ont aucune conscience, raconte Felipe R., 22 ans. Seuls leurs intérêts économiques les attirent ici : ils ne s'intéressent pas aux personnes qui y vivent. Si je ne m'opposais pas à la mine, c'est comme si je leur disais : ‹Tu possèdes ma mère, tu peux lui faire tout ce que tu veux› ».

Pas de consultation

La mine a bouleversé la vie des habitants des villages alentour. L'eau est polluée et de nombreux champs ont disparu. Ce sont surtout les enfants qui en souffrent. La Commission interaméricaine des droits de l'homme a, dans un premier temps, dénoncé le fait que la population indigène n'a pas été consultée. Elle a ensuite demandé la fermeture de la mine. Puis l'entreprise a cherché à manipuler la population en lui offrant des petits cadeaux, provoquant des divisions au sein de certaines communautés, et même au sein de certaines familles. Carmen et ses collègues de la paroisse s'engagent pour que la mine cesse de polluer l'eau et qu'elle leur fournisse de nouvelles terres. Ils sont soutenus dans cette démarche par Qajb'al Q'ij, un partenaire d'*Action de Carême*. Il leur propose une aide juridique, des formations et un accompagnement méthodique. Chef de projet, Vico Castillo González, un jésuite, précise : « Le but de Qajb'al Q'ij n'est pas d'opposer une résistance, mais de donner aux personnes des instruments leur permettant de faire valoir leurs droits. C'est à elles de les utiliser. » — *Patrico Frei*

Lire et agir

Notre action

Au Guatemala, *Action de Carême* forme les populations indigènes à la question de la légalisation de la terre et à son utilisation écologique, afin qu'elles puissent elles-mêmes s'assurer les bases de leur existence.

Votre soutien

Grâce à votre don, vous soutenez les populations indigènes dans leur lutte pour leur droits. CCP 10-15955-7.

Photo : Matt Kok

David van Wyk, chercheur à la Bench Marks Foundation, analyse l'impact de l'industrie extractive sur les personnes et l'environnement en Afrique du Sud.

« En Afrique du Sud, nous payons le prix fort »

Le sous-sol de notre pays regorge de richesses. Environ 60 % de nos recettes à l'exportation proviennent du secteur des mines. Toutefois, le prix que nous payons pour ces devises est très élevé : les effets de l'industrie extractive sur l'environnement et les communautés qui vivent autour des mines sont désastreux. Je l'observe depuis des années.

Des multinationales suisses sont, elles aussi, présentes en Afrique du Sud. Notamment Glencore, qui exploite plusieurs mines de charbon. Toutefois, son engagement social se borne aux initiatives de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) classiques. Ces initiatives sont centrées sur son personnel ou quelques projets caritatifs, dont les bénéfices sont incomparablement plus faibles que les coûts sociaux et écologiques occasionnés par ses activités par ailleurs. Le devoir de diligence que veut instaurer l'initiative « Pour des multinationales responsables » améliorerait assurément la situation des populations et de l'environnement sur place, car de nombreux groupes miniers ont leur siège en Suisse. Les entreprises comme Glencore seraient alors contraintes de faire une analyse de l'impact de leurs activités sur l'environnement et sur l'ensemble des droits humains, y compris le droit à l'alimentation, à l'eau et au logement. Elles seraient aussi tenues d'accorder l'attention qu'il se doit aux doléances des communautés. Ce devoir de diligence modifierait également les pratiques des sociétés de négoce de matières premières, comme Vitol, qui, en vendant nos produits dans le monde entier, jouent un rôle clé dans la chaîne logistique. Pour l'instant, les négociants ne s'intéressent qu'à la qualité et au prix des minerais, de sorte que l'adoption d'un devoir de diligence les obligerait à soumettre leurs fournisseurs à une analyse préalable minutieuse.

« Un devoir de diligence modifierait également les pratiques de sociétés de négoce de matières premières, comme Vitol. »

David van Wyk

La balle est aussi dans le camp de notre gouvernement. Voilà des années que la Bench Marks Foundation demande à l'Etat sud-africain d'appliquer plus strictement les lois et les règlements en vigueur qui régissent les mines et protègent l'eau et l'environnement. Il doit ainsi subordonner l'octroi de concessions à des conditions rigoureuses, et ce pour chaque mine et pour toute sa durée d'exploitation. La perte de terres fertiles au profit des mines est un grave problème. Plusieurs provinces d'Afrique du Sud souffrent déjà d'une pénurie d'eau chronique. Il faut mettre immédiatement le holà à la destruction des nappes phréatiques et des cours d'eau. Il faut, dans la mesure du possible, restaurer l'état initial.

Par ailleurs, les communautés doivent avoir davantage de poids et de compétences dans les négociations avec les groupes miniers. Et ceci de manière urgente. Il faudrait ainsi créer un fonds – qui permettrait aux communautés de s'assurer les services d'un avocat et, si nécessaire, d'experts en questions environnementales, sociales et économiques – et mettre sur pied un dispositif national de recours et d'arbitrage indépendant. Un dispositif qui serait ouvert à toutes les communautés touchées par les activités minières. Sans ces instruments, le savoir et le pouvoir resteront l'apanage des groupes miniers.

EN CHIFFRES

80 %

des réserves mondiales de platine se trouvent en Afrique du Sud, qui est aussi le principal exploitant de chrome, de manganèse et de vanadium.

11 100

mineurs sont décédés en Afrique du Sud, rien qu'entre 1984 et 2005.

5

groupes miniers internationaux contrôlent la plus grande partie de l'exploitation des mines du pays, dont Glencore.

Photo : Daniel Tillmanns, *Pain pour le prochain*

CLIMAT

Une année décisive

Un nouvel accord sur le climat doit être décidé à Paris en décembre lors de la conférence de l'ONU. Des organisations comme Action de Carême et Pain pour le prochain s'engagent pour une politique climatique progressiste.

« Pour une politique climatique de la Suisse juste » : représentants et représentantes de l'Alliance climatique lors de la remise de la pétition.

La question climatique est l'une des questions les plus importantes de notre temps et décisives quant au maintien de nos moyens de subsistance à l'avenir, au Nord comme au Sud. C'est pourquoi la protection du climat joue aussi un rôle prépondérant dans le travail de *Pain pour le prochain* et d'*Action de Carême*. Au début de l'année, la campagne œcuménique menée par les deux organisations a démontré les liens qui existent entre nos modes de vie et d'alimentation, les changements climatiques et la faim dans les pays du Sud. Les deux institutions ont aussi recueilli des signatures pour la pétition de l'Alliance climatique (cf. Perspectives 1/15), qui demandait à la conseillère fédérale Doris Leuthard de faire en sorte que la Suisse passe entièrement aux énergies renouvelables d'ici 2050 et d'aider financièrement les pays du Sud à lutter contre les causes et les conséquences du réchauffement du climat.

107 765 signatures ont été déposées auprès de la Chancellerie fédérale le 28 mai 2015, dont 21 000 recueillies par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain*. Avec les 60 autres organisations membres de l'Alliance climatique, les deux fondations suivront de près l'évolution de la situation politique quant à la protection du climat et adopteront d'autres mesures pour renforcer leurs revendications.

Objectif Paris

Pain pour le prochain et *Action de Carême* disposent aussi de bons réseaux internationaux, qui leur donnent la possibilité de s'allier à d'autres organisations ecclésiales pour faire entendre leur voix. C'est que l'enjeu est d'importance : la 21e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris pour conclure une nouvelle convention, dont dépendra notre capacité à maîtriser les changements climatiques à moyen et long terme. Afin de maintenir la pression, de nombreuses organisations ont appelé à une journée mondiale d'action (Global Action Day) le 29 novembre. Une mobilisation à laquelle *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* prendront part.

Prendre soin de notre « Maison commune »

La protection du climat se trouve également au centre de l'encyclique sur l'écologie, que le Pape François a publié en juin dernier. Dans sa prise de position, le Pape s'inquiète de l'état actuel de notre Terre, qu'il définit comme étant notre « Maison commune ». La sauvegarde de la Création est pour lui une requête essentielle et urgente. Une exigence indissociable de la justice sociale. Il s'agit d'entendre les plaintes des pauvres, tout comme celles de la Terre. Des préoccupations qui se retrouvent au cœur du travail d'*Action de Carême* et de *Pain pour* le prochain : les hommes et les femmes avec qui leurs partenaires travaillent sont directement touchés par les conséquences des changements climatiques. — *Julia Jawtusch*

Vous trouvez les dernières informations sur le Global Action Day sur *www.alliance-climatique.ch*

INITIATIVE POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES

Manager pour un jour

Imaginez-vous dans la peau d'un directeur d'une multinationale. Selon quels critères dirigeriez-vous l'entreprise ? Notre jeu en ligne sur l'initiative « Pour des multinationales responsables » vous tend le miroir. Pour jouer, partager et signer l'initiative : *www.manager-pour-un-jour.ch*

ACHATS PUBLICS

La Confédération doit acheter durable

La Confédération, les cantons et les communes achètent chaque année des biens pour une valeur d'environ 40 mia de francs. Ces vêtements, ordinateurs ou pavés sont souvent produits à l'étranger dans des conditions problématiques. A l'occasion de la révision de la Loi sur les marchés publics, *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* demandent au sein d'une coalition que les critères sociaux et écologiques soient inscrits de manière contraignante dans la nouvelle loi et leur respect contrôlé.

Photo : Marco Zanoni

PLATEFORME DIGNITÉ & DÉVELOPPEMENT

Création d'un nouvel espace de réflexion

« Inscrire l'aide ici dans le contexte de la mondialisation » : Mgr Morerod.

Début septembre, *Action de Carême* a participé à un colloque international transdisciplinaire organisé à l'Université de Fribourg, intitulé « Le Bien Commun : entre passé et avenir ». Elle y a animé un atelier sur les liens existant entre foi, justice et coopération au développement. Une occasion pour les participants et les participantes de découvrir le travail d'*Action de Carême* sur le terrain, tant au Nord qu'au Sud, et d'explorer la manière dont elle introduit la thématique de la foi et de la justice dans son approche. C'est aussi dans le cadre de ce colloque qu'a été constituée la plateforme « Dignité et Développement ».

« Aller au-delà des urgences »

L'objectif de cette plateforme : créer un espace de réflexion sur les situations d'injustice et de pauvreté dans le monde, à la lumière de l'enseignement social de l'Eglise. Elle a été initiée par Mgr Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg (LGF), suite au retrait du mandat de la Cotmec (Commission tiers-monde de l'Eglise catholique) par l'Eglise de Genève fin 2013. Cette décision avait soulevé une vague de protestation en Suisse romande. Pour Mgr Morerod, une réflexion fondamentale sur des thèmes tels que la justice sociale, les migrations ou la sauvegarde de la Création, comme la menait la Cotmec, est toutefois restée indispensable. C'est pourquoi l'évêque a proposé d'étendre cette réflexion au niveau diocésain : « Nous avons besoin d'un espace de réflexion qui nous permette d'aller au-delà des urgences, de l'aide immédiate pour inscrire les interventions immédiates dans le long terme. Nous avons aussi besoin de situer la diaconie, l'aide sociale menée ici dans le contexte de la mondialisation, donc de penser globalement ce que nous faisons localement. » (Apic, 2 juin 2015). Début 2014, un groupe de travail s'est alors penché sur ce projet. En tant qu'acteur de l'Eglise disposant d'une expertise sur ces questions, *Action de Carême* y a pris part activement. Une initiative qui s'adresse aussi à des organisations et des personnes d'autres confessions et régions de Suisse romande. — *Hélène Bourban*

PÈLERINAGE DE LA RENCONTRE

Une invitation à l'échange et à la rencontre

« Oser la rencontre » : tel est le nom du pèlerinage organisé par les deux départements « Solidarité » de l'Eglise catholique dans les cantons de Genève et de Vaud dans le cadre du 1500e anniversaire de l'Abbaye de St-Maurice. Du 15 au 22 septembre, chacune et chacun est invité à marcher de Genève à St-Maurice pour marquer cette année jubilaire. Au programme : marche, moments de prière et de méditation, temps d'échanges et de rencontres avec les communautés paroissiales, ateliers créatifs et repas conviviaux. *Action de Carême* s'associe à la célébration de cet anniversaire et participe à cette marche aux côtés des représentants de l'Eglise : nous nous réjouissons de vous y rencontrer et de faire votre connaissance ! *Action de Carême* s'associe également à la 10e édition de la course « les Défis du Jubilé », l'un des points d'orgue de cette année jubilaire rythmée par de nombreuses activités. — *jom*

INITIATIVE POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES

Nous recherchons des bénévoles !

Action de Carême et *Pain pour le prochain* récoltent des signatures pour l'initiative « Pour des multinationales responsables », aussi en Suisse romande. Sortie du film « Dirty Gold War », Festival de la Cité, stands de récolte à Lausanne, Vevey et Sion le 29 août : dès le lancement de l'initiative, les deux organisations ont été actives ! Pour pouvoir récolter les 100 000 signatures requises, nous avons besoin de vous pour nous aider ! Si vous avez du temps pour organiser un stand de signatures ou récolter des signatures à l'occasion d'un événement, contactez-nous ! *Johanna Monney, 021/617 88 82, monney@fastenopfer.ch*

SUGGESTION DE LECTURE

Comprendre pour agir

« Trop riches, trop pauvres », tel est le déséquilibre exprimé dans le titre du dernier ouvrage publié par un collectif d'auteurs sous les auspices de la COTMEC. Son propos : la pauvreté n'est pas une fatalité, elle a de multiples causes. Ce livre propose de les décortiquer à travers soixante fiches didactiques où se marient textes et infographies. L'objectif : faire comprendre pour faire changer. Cet ouvrage invite au débat et à l'engagement, en pro posant de nombreuses alternatives à explorer, tant au niveau individuel que collectif. *« Trop riches, trop pauvres ». Editions d'En bas et Association Cotmec, 206 p.*

Photo : diocèse de Lausanne, Genève, Fribourg

Tester les multinationales

Le saviez-vous ? 5 questions sur l'importance des multinationales suisses dans le monde.

1.

A quelle branche appartiennent les cinq entreprises suisses qui ont enregistré le chiffre d'affaires le plus élevé en 2014 ?

A. Industrie pharmaceutique
B. Négoce matières premières
C. Services financiers

2.

Quel pays possède le plus grand nombre de multinationales par habitant ?

A. Les Etats-Unis
B. La Grande-Bretagne
C. La Suisse

3.

Vitol, l'entreprise suisse au chiffre d'affaires le plus élevé, a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 254 milliards de francs. Un montant qui équivaut à :

A. 9 fois le PIB du Mozambique
B. 18 fois le PIB du Mozambique
C. 27 fois le PIB du Mozambique

4.

Quel est le secteur où l'on enregistre le plus grand nombre de violations des droits humains dans le monde ?

A. Matières premières
B. Biens de consommation (textiles compris)
C. Secteur informatique

5.

La Suisse est une plaque tournante du négoce des matières premières. Quelle est la part du commerce mondial des métaux qui transite par notre pays ?

A. 30 pour cent
B. 60 pour cent
C. 80 pour cent

Réponses : 1. : B / 2. : C / 3. : B / 4. : A / 5. : B

S'ENGAGER AVEC NOUS

« Le partage : une valeur qui me tient à coeur»

A 85 ans, Jacqueline Wolf a un regard vif et pétillant. Shaffhousoise d'origine, elle a vécu la plus grande partie de sa vie à Chêne-Bougeries, dans la région genevoise. Chez elle, engagement et solidarité ne sont pas de vains mots. « Comme jeune infirmière, je suis partie travailler à l'étranger » : 5 ans dans une pouponnière en Côte d'Ivoire, puis en Algérie avec une équipe de Terre des hommes. « J'y ai vécu une expérience œcuménique superbe : je logeais chez les sœurs catholiques, dans la vie desquelles j'ai été totalement immergée. » C'est donc tout naturellement qu'elle s'est rapprochée de *Pain pour le prochain* : « Je l'ai vue naître à la fin des années 60, se souvient l'infirmière. On pensait que l'action menée avec *Action de Carême* se mettrait sur pied pour une année seulement ! » C'était la première campagne œcuménique. Jacqueline s'engage dès les années 80 au sein de la paroisse protestante de Chêne. Membre du Conseil de paroisse, elle est entre autres active au sein du groupe « Tiers Monde », qui se charge notamment d'animer les campagnes œcuméniques. « On crée des amitiés, on se lance dans un projet : c'est quelque chose qui me tient à cœur. » Il y a sept ans, l'action « Pain du partage » proposée par les deux organisations est difficile à mettre sur pied : « Il n'y avait pas beaucoup de répondant du côté des boulangers, raconte la femme engagée. On s'est dit ‹pourquoi ne ferions-nous pas nous-mêmes le pain ?› ». A Thônex, la Confrérie du four à pain fait fonctionner tous les premiers samedis du mois le four à pain du quartier. Les habitants viennent passer un moment convivial en prenant l'apéro et acheter leur pain. « On s'est donc tournés vers la Confrérie, qui a accepté de faire une fournée en faveur de la campagne de carême. Cela fait maintenant cinq ans que, chaque année, le four à pain chauffe un samedi du carême pour les ‹pains du partage› », poursuit Jacqueline. Tôt le samedi matin, un groupe de 5 - 6 personnes prépare la pâte pour le pain. La première fournée est lancée vers 9 heures. « On vend ensuite le pain le dimanche à la sortie du culte. Au total, ce sont 100 pains que nous vendons. » La recette de la vente est versée aux deux organisations. Une action sympathique et un engagement qui dure ! « Malheureusement, il est vrai que la relève est difficile à trouver. Je suis très reconnaissante à Martine de Felice de reprendre le flambeau », se réjouit Jacqueline.
— *jom*

Natalia Klein et Jacqueline Wolf, membres du groupe Terre Nouvelle.

Photos : iStock (gauche) / Martine de Felice (droite)